



DECISION N°005/D/FEICOM/DG DU 04 AVR 2024

Pour le recrutement d'un bureau d'étude en vue de l'audit d'impact environnemental de l'immeuble siège du FEICOM en procédure d'urgence

DIRECTION GENERALE/HEAD OFFICE

24/N° ___/DA/FEICOM/DG/DMRFDC/SBAS/SMA/WSSS

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur AKOA PHILIPPE CAMILLE, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°02/AONO/FEICOM/CIPM/2024 du 29 janvier 2024 pour le recrutement d'un bureau d'étude en vue de l'audit d'impact environnemental de l'immeuble siège du FEICOM en procédure d'urgence.

DECIDE:

Article 1^{er} : la société Crea Consult, TÉL : (237)6 74 58 43 48/6 99 85 26 74, est déclarée adjudicataire au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°02/AONO/FEICOM/CIPM/2024 du 29 janvier 2024, relatif au recrutement d'un bureau d'étude en vue de l'audit d'impact environnemental de l'immeuble siège du FEICOM en procédure d'urgence, pour un montant de trente-sept millions huit cent trente-six mille six cent cinquante-huit (37 836 658) francs CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

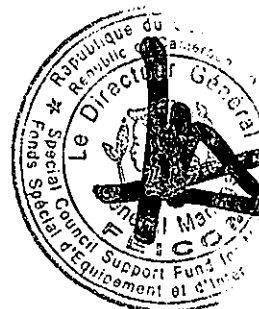
Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Fait à Yaoundé, le 04 AVR 2024

AMPLIATIONS :

- ✓ ARMP;
- ✓ MINMAP;
- ✓ P/CIPM/FEICOM;
- ✓ INTERESSE;
- ✓ ARCHIVES/CHRONO;
- ✓ AFFICHAGE.



Philippe Camille Akoa
MAGISTRAT HORS-HIERARCHIE

FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE / SPECIAL COUNCIL SUPPORT FUND FOR MUTUAL ASSISTANCE